



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de la Chorale La Frégate Lundi 4 Avril 2022

1. Etat des présents ou représentés

Présents : Vincent Peloil président, Jean Pierre Bourget trésorier, Gérard Pineau secrétaire par intérim, Jean Luc Guérin, Véronique Peloil, Chantal Joyeux.

Excusées : Magali Bichet (pouvoir donné à Chantal Joyeux), Hélène Lusteau (pouvoir donné à Gérard Pineau)

Membre de droit : Ombeline Guetny, cheffe de chœur

2. Approbation du PV du CA du 7 mars 2022

Le procès-verbal du CA du 7 mars est approuvé par tous les membres présents.

3. Point sur les sponsors

Véronique indique qu'actuellement treize sponsors ont fait un versement de 50 euros. Le-clerc a offert une carte cadeau de 50 euros, Bureau Vallée a proposé une aide pour les tirages. Le Crédit Agricole offre une aide matérielle aux réceptions.

Si 37 sponsors ont été prospectés, l'objectif de 20 sponsors pour un montant de 1000 euros n'est pas encore atteint.

Il est convenu de faire un rappel auprès des choristes pour les mobiliser davantage sur ce sujet : cette aide financière est très utile pour financer notre concert.

Le support préparé par Véronique, pour contacter les sponsors est une aide utile.

Il convient de faire preuve d'enthousiasme et de confiance en notre chorale pour aller voir les commerçants qui en général sont accueillants. Leur don de 50 euros est déductible à 60 % de leur résultat imposable.

4. Bilan soirée de travail du 19 mars

Ombeline précise que seulement la moitié des choristes étaient présents à cette répétition en raison de la situation sanitaire. Elle est très satisfaite de cette soirée de travail et a constaté un climat de confiance, de bienveillance, dans chaque pupitre malgré les absences.

Cette soirée a aussi donné lieu à un beau moment de convivialité avec la dégustation des délicieuses crêpes mijotées par les choristes ! Encore merci à elles !

Ombeline note enfin que la salle de la Birochère s'avérerait trop petite pour une répétition à effectif complet. Pour les soirées de travail 2022 2023, Vincent se propose de chercher une autre salle (salle polyvalente à Sainte Marie sur mer ?)

5. Concert du 2 juillet 2022 (tableau mis à jour le 25 mars)

Notre concert est planifié le 2 juillet, de ce fait, il sera intégré aux Estivales de Pornic et figurera sur la plaquette de l'Office du Tourisme. C'est une opportunité pour notre chorale.

Véronique termine les travaux nécessaires pour la mise en place de la vente des places de concert avec le site billet web. Cette tâche nécessite un important travail : merci Véronique ! Le début de la vente des billets aura lieu le 18 avril.

Les billets vendus sur billet web seront imprimés par les acheteurs à leur domicile, mais pourront aussi être stockés sur smartphone. Il conviendra donc de prévoir à l'accueil de la salle de concert des choristes disposant d'un smartphone équipé du logiciel en mesure de lire les QR codes (à préciser).

Une photo de la chorale est nécessaire pour la com, la photo pressentie nécessite l'autorisation de la famille de notre ami Gilles Morin (Vincent).

Concernant les modalités de paiement des entrées vendues par billet Web à notre chorale, Jean-Pierre, trésorier, préfère un virement unique à posteriori, plutôt qu'un paiement à chaque événement.

La fin des ventes de billets de concert est prévue le 2 juillet à midi. L'achat de places de concert sera toujours possible à l'entrée de la salle.

6. Date de l'AG et mise à jour des statuts

Le précédent CA a décidé de procéder à un toilettage des statuts de façon à prendre en compte certaines modifications intervenues cette année, en particulier le nombre de membres du CA qui est passé de 6 à 9. Un rapide tour de table est fait mais il est convenu de constituer un groupe de travail dédié qui sera composé de Vincent, Véronique et Gérard qui feront une proposition au CA pour discussion et validation. L'ensemble des modifications proposées devra ensuite être soumis à la validation d'une assemblée générale extraordinaire.

Gérard expose qu'il trouverait pertinent d'avancer l'AG annuelle ordinaire fin juin, de façon à clore l'année et à être prêts et opérationnels pour la rentrée de septembre et le forum. Vincent et Véronique avaient la même idée, et le CA approuve à l'unanimité.

Le lundi 4 juillet est fixé pour faire l'AG extraordinaire, suivie de l'AG annuelle, à 20 heures, salle de l'école de musique.

Au cours de cette soirée Ombeline animera le débriefing d'après concert, toujours attendu des choristes, un moment de convivialité clôturera cette dernière séance de l'année. Prévoir un vidéo projecteur.

7. Journée festive

L'agenda est bien chargé d'ici le concert du 2 juillet. Suite à un tour de table, le CA envisage de planifier plutôt cette rencontre en septembre, ce qui permettra d'y associer les nouveaux choristes.

8. Questions diverses

A noter plusieurs modifications d'agenda :

La générale du concert se tiendra de 18 à 20 heures le 1 juillet au Val Saint Martin.

La répétition du lundi 25 avril est reportée au jeudi 28 avril, salle de la Birochère.

La répétition du lundi 27 juin est reportée au mercredi 29 juin, salle polyvalente de Sainte Marie sur mer (petite salle).

Petit rappel :

L'agenda est en ligne sur le site de La Frégate, ainsi que de nombreuses autres informations mises à disposition, grâce à la maintenance de notre webmestre Véronique. C'est d'abord notre outil, alors n'hésitons pas à aller le consulter pour y trouver les infos concernant la vie de notre chorale.

Prestation de Ayianna au concert du 2 juillet : Vincent précise qu'ils feront trois interventions de présentation en musique. (introduction du concert, avant "c'est beau la vie" et avant "Viva la Vida " pendant l'installation de la chorale Chantepie chante pour le morceau en commun.

Amaury Vassili a relancé notre chorale pour un concert. A revoir éventuellement l'an prochain.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Secrétaire remplaçant :
Gérard Pineau

Président :
Vincent Peloil